

DOSSIER DE CANDIDATURE PÉRIODE DE CÉSURE

Au titre de l'année 2018-2019

DIPLÔME

L1 L2 L3 LPro
M1 M2
DUT
UPSSITECH
Santé / PACES
Santé / DFGS
Santé / DFAS

MENTION

.....

PARCOURS

.....

DURÉE de la CÉSURE

Année 2018 – 2019
1^{er} Semestre
2nd Semestre

Numéro étudiant	
NOM	
Prénom(s)	
Date de naissance	
Nationalité	
Adresse	
Code postal	
Commune	
Téléphone fixe	
Téléphone portable	
Adresse électronique (obligatoire pour le suivi de lademande)	@

PIÈCES CONSTITUTIVES DU DOSSIER :

- **Dossier de candidature** ;
- Copie de la **carte d'identité** ;
- **Curriculum Vitae** détaillé, notamment pour les candidat.e.s ayant déjà une expérience professionnelle ;
- Une **lettre de motivation** expliquant les objectifs de l'étudiant.e et le souhait de réintégrer la formation dans laquelle il s'inscrit ;
- **Description** du projet de l'étudiant.e pendant sa période de césure et les modalités de sa réalisation, en mettant en évidence les compétences visées dans le cas d'une demande d'accompagnement rapproché, pouvant faire l'objet d'ECTS ;
- **Justificatif(s)** (*contrat de service civique, convention de stage, lettre d'engagement, contrat de travail, etc.*) ;
- L' « **Engagement préalable de l'étudiant.e** » dûment rempli et signé par les parties concernées (l'étudiant.e, le/la responsable de la formation, le/la directeur.rice/ doyen.ne de la composante, et l'enseignant.e référent.e en cas d'accompagnement rapproché) ;
- **Attribution de bourse 2018/2019** (si vous êtes boursier.e et uniquement en cas de demande de maintien de bourse)

RETOUR DU DOSSIER

Le dossier complet est à faire parvenir à l'adresse suivante :

DEVE – Bureau 17 – Service Césures
Université Toulouse III-Paul Sabatier
118, route de Narbonne, 31062 Toulouse cedex 9

La période de dépôt des dossiers est fixée :

- **Pour une Césure débutant en Septembre 2018 :**
 - Les dossiers complets seront déposés, à compter du mois d'Avril 2018, jusqu'au 4 Mai 2018 inclus, pour être examinés en 1ère Commission Césure dans la 2ème quinzaine de Mai 2018.
 - Les dossiers transmis au-delà du 4 Mai 2018 seront recevables jusqu'au 1er Juin 2018 inclus, pour être examinés en 2ème Commission Césure dans la 2ème quinzaine de Juin 2018.
- **Pour une Césure débutant en Janvier 2019 :**
 - Les dossiers complets seront déposés, à compter du mois de Septembre 2018, jusqu'au 5 Octobre 2018 inclus, pour être examinés en 3ème Commission Césure dans la 2ème quinzaine d'Octobre 2018.
 - Les dossiers transmis au-delà du 5 Octobre 2018 seront recevables jusqu'au 2 Novembre 2018 inclus, pour être examinés en 4ème Commission Césure dans la 2ème quinzaine de Novembre 2018.

Toute demande de renseignement doit être adressée à la scolarité générale de la DEVE :
scolarite.inscriptions@univ-tlse3.fr

Engagement préalable de l'étudiant.e

Je, soussigné.e

Sous réserve d'inscription à la formation suivante :

« déclare avoir pris connaissance des conditions de la Césure »

À, le Signature de l'**étudiant.e** :

Modalités de suivi au cours de la période de césure :

Encadrement minimum :

M'engage à rédiger un rapport d'au moins 1 page tous les 2 mois et à l'adresser au responsable de la formation (indiquer son nom et son prénom ainsi que l'intitulé précis de la formation) :

Responsable de la Formation :

(Nom, prénom, intitulé de la mention/parcours)

À, le et signature de l'**enseignant.e responsable** :

OU

Accompagnement rapproché :

(Il est obligatoire en cas de stage ou de période de formation en milieu professionnel au cours de la période de césure. Il peut être imposé par la commission de césure. Il peut être choisi par l'étudiant.e).

M'engage à adresser un rapport bimestriel à l'enseignant référent et à lui fournir au retour de cette période de césure, un rapport d'activités circonstancié. Un Contrat Pédagogique est établi entre l'étudiant.e et le référent.e. L'acquisition d'ECTS sera obtenue après évaluation, au vu de ce rapport.

Enseignant.e référent.e dans le cas d'un accompagnement rapproché :

(Nom, prénom)

À, le et signature de l'**enseignant.e référent.e** :

Avis du responsable de la formation

Favorable à la demande de césure (année ou semestre), sous réserve de l'acceptation dans l'année de formation demandée.

Non favorable, motifs :

.....

À, le Nom, prénom et signature du **responsable de formation** :

Avis du Directeur.rice/Doyen.ne de la Composante

Conforme Non conforme

À, le Nom, prénom et signature du **Directeur.rice/Doyen.ne de la composante** :

Avis de la Commission de césure

Favorable
 Non favorable, motifs :

À, le

Avis du Fonctionnaire Sécurité Défense (en cas de déplacement dans un pays étranger « à risques » pour effectuer un stage)

Favorable
 Non favorable, motifs :

À, le

Décision du Président de l'université

Conforme Non conforme

À, le Signature du Président de l'Université Toulouse III – Paul Sabatier :